COMMUNIQUE DE PRESSE

Une assemblée générale peu ordinaire

Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises asbl sous le signe du Covid

Si l'année 2019 était marquée par un chiffre record dans les neuf auberges de jeunesse du réseau, l'année 2020 fût une des plus difficiles depuis la création du réseau. Car si en 2019, 160.513 nuitées ont pu être comptabilisées dans les auberges de jeunesse du Luxembourg, en 2020, le total s'éleva à 58.322 nuitées seulement.

Durant l'année passée sous le signe de la pandémie, la direction ainsi que les employés ont tout mis en œuvre pour garder à flot le réseau mais les ressources financières n'en ressortent plus que dépouillées. Ainsi, le défi de 2020 pour les auberges de jeunesse était de jongler avec leurs moyens tout en faisant appel aux ministères et autres institutions pour solliciter de l'aide financière.

Mais les auberges de jeunesse n'ont pas seulement pu compter sur le soutien des ministères et autres institutions, car il ne faut surtout pas oublier les quelque 250 employés du réseau des auberges de jeunesse et des structures d'éducation et d'accueil et leur travail et motivation durant la pandémie. De même que le soutien des communes, des membres de la fondation Carlo Hemmer et des associations partenaires qui ont fait un effort supplémentaire pour aider les auberges de jeunesse du Luxembourg. Le mot de la fin fût quand même positif car, malgré la pandémie, les projets futurs n'ont heureusement pas été freinés dans leur élan et continuent de bon train.

Tout comme en 2020, l'assemblée générale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, a été organisée sous sa nouvelle forme. Les membres ont reçu le rapport et le bilan annuel ainsi que les bulletins de vote par voie postale au mois de juin. Les bulletins de vote ont été comptés et validés lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2021. Un membre, Charles-Louis Aschman, a quitté le conseil d'administration et a été remplacé en bonne et due forme par Gilles Stoffel. Le conseil se constitue depuis l'assemblée générale comme suit : Gérard Boby, Marc Bourscheid, Lex Braun, Dieter Eixler, Michèle Jacqué, Marie-Josée Ries, Christoph Rosenberg, Gilles Stoffel, Jill Terres, Jos Weimerskirch et Romain Weis. Ainsi, le conseil d'administration est prêt à relever de nouveaux défis.

Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport annuel annexé.

Informations :
Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises a.s.b.l.
Centrale administrative
T. (+352) 26 27 66 200
info@youthhostels.lu
www.youthhostels.lu

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les auberges de jeunesse au Luxembourg – « more than beds » !

Le réseau des auberges de jeunesse a évolué en permanence. Les auberges réussissent de mieux en mieux à bien s'intégrer dans leurs environnements locaux et à trouver leurs places dans le cadre social, culturel et économique des différentes localités. Fidèle à leurs objectifs, elles sont devenues un partenaire sur qui on peut compter dans les domaines du tourisme des jeunes, du tourisme social et de l'éducation permanente.

En plus de l'hébergement pour les écoles, les clubs, les groupes, les familles et les randonneurs, les auberges de jeunesse offrent une cuisine équilibrée avec des produits régionaux et du commerce équitable, un programme de loisirs varié et l'infrastructure nécessaire pour les conférences et fêtes d'anniversaire pour enfants. La limite d'âge a été abrogée, de sorte que les auberges de jeunesse sont accessibles pour tous les jeunes et les moins jeunes. En plus de cela, la centrale administrative des auberges de jeunesse gère des crèches, maisons relais et maisons de jeunes, dans lesquelles presque 1.000 enfants sont pris en charge quotidiennement par les éducateurs de l'a.s.b.l.

Mission des auberges de jeunesse

Les « Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises » sont une association sans but lucratif (a.s.b.l.) laquelle est membre à la fédération internationale « Hostelling International » regroupant plus de 3.000 auberges de jeunesse dans 80 pays du monde.

L'association a entre autres pour objet :

- De développer le tourisme social, sportif et éducatif notamment pour jeunes, familles et enfants.
- D'établir, d'entretenir, de gérer des auberges de jeunesse, des centres d'hébergement en général, des centres de formation et des centres d'activités et d'animation au Grand-Duché de Luxembourg.
- De faciliter la rencontre des jeunes de tous les pays sans distinction, d'origine, de nationalité, de sexe, de religion ou d'opinion politique.
- D'organiser des classes vertes dans les auberges de jeunesse et d'encourager les activités périscolaires en relation avec les auberges de jeunesse.

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, cette rencontre ouverte entre les cultures et une convivialité pacifique entre individus de nationalités différentes est d'une importance croissante. Le mouvement des auberges de jeunesse reste donc fidèle à son histoire et essaye de passer son chemin choisi entre l'idéalisme et de la professionnalisation, entre les contraintes économiques et sa mission spécifique statuaire afin de continuer à proposer une offre qui implique plus qu'un simple lit et des petits pains.

Contact de presse

Martine Backendorf
Coordinatrice de l'animation et de la communication

Les Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises a.s.b.l.
Centrale administrative
2, rue du Fort Olisy
L-2261 Luxembourg

T. (+352) 26 27 66 204
F. (+352) 26 27 66 254
martine.backendorf@youthhostels.lu
www.youthhostels.lu